

Cugy (VD), le 1^{er} juin 2006

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL
Séance de l'Organe délibérant du 1^{er} juin 2006

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous faire part des communications municipales suivantes :

1. ADMINISTRATION GENERALE (Raymond Bron)

Engagement d'un(e) secrétaire municipal(e)

M. Jean-Marie Goumaz ayant fait valoir ses droits à la retraite pour le 31 août de cette année, le poste de secrétaire municipal(e) a été mis au concours par l'entremise du journal 24 Heures du 11 mai 2006, de la FAO du 12 mai ainsi et sur notre site Internet. Le délai de candidature était fixé au 29 mai 2006. Dans ce délai 87 candidatures nous sont parvenues, dont 54 candidatures féminines et 33 masculines.

Les dossiers de candidatures ont été examinés par Jacqueline Franzini, municipale, José Rohrer, municipal et Raymond Bron, syndic.

A ce jour, 5 candidats ont été retenus, qui seront auditionnés par la délégation municipale prochainement.

Distribution des directions (dicastères) au sein de la nouvelle Municipalité

Dès la composition de la future Municipalité connue, un processus de transition a été mis en place.

Les dicastères ont notamment été répartis :

Raymond Bron, syndic
Administration générale
Urbanisme
Police des constructions

Jacqueline Franzini, vice-syndic
Services industriels
Instruction publique
Assurances sociales
Affaires culturelles et loisirs

José Rohrer, municipal
Finances
Bâtiments communaux

Pierre-André Janin, municipal
Domaines et forêts
Ordures ménagères et déchetterie
Service du feu
Protection civile
Police

Olivier Pétremand, municipal
Travaux
Cultes

2. SERVICE DES EAUX (Jacqueline Franzini)

Conduite d'eau potable entre la route de la Bérallaz, le chemin de la Prélaz et le chemin de Bellevue

Les travaux relatifs au préavis pour le bouclage au chemin de Bellevue – chemin de Prélaz – route de la Bérallaz commenceront le 06 juin 2006.

Avec l'hiver rigoureux que nous avons eu, il était plus sage de le reporter au printemps.

3. ECOLES (Jacqueline Franzini)

Pour la rentrée scolaire d'août 2006, il a été décidé de fermer la classe de Montheron et d'ouvrir la quatrième classe de Morrens.

4. SECURITE SOCIALE (Jacqueline Franzini)

Séance Toxicomanie

Lausanne Région a mis sur pied une journée de réflexion « espace public et toxicomanie », en partenariat avec Rel'ier. Elle aura lieu à Pully, le jeudi 15 juin 2006. Des conférences, débats et tables rondes abordant tous les problèmes liés à l'espace public seront mis sur pied, avec la participation d'intervenants hautement qualifiés dans ce domaine. Il sera aussi débattu des responsabilités des petites et grandes communes à ce sujet. Si l'un ou l'une d'entre vous souhaite participer à cette journée, je relèverai les inscriptions après la séance de ce soir.

5. FINANCES (José Rohrer)

CVE

En réponse à une question de M. Michel Rudaz nous vous informons que la CVE vient de tenir son assemblée générale. L'article 6 de ses statuts lui permet de demander, tous les deux ans, une autorisation d'augmentation de capital en cas de besoin. A son capital actuel de 28,5 millions elle peut en conséquence ajouter 10,125 millions, représentant 405'000 actions de Fr, 25.- de nominal, jusqu'au 19 mai 2008. Elle n'a pas utilisé ce moyen d'obtenir des fonds à ce jour, en raison de ses bons résultats. Il s'agit donc d'une sécurité en cas d'investissement stratégique majeur. Il existe par ailleurs d'autres moyens de lever des fonds en cas de besoin comme l'emprunt obligataire par exemple.

Les actionnaires actuels n'ont aucune obligation d'achat de titres supplémentaires. En revanche, en cas d'augmentation du capital, le nombre de titres augmente. Si l'actionnaire souhaite garder la même proportion de titres, il souscrit une part de capital supplémentaire. Pour être cohérent, les signataires de la convention d'actionnariat devraient eux souscrire une part de capital correspondant à 214650 actions pour préserver leur emprise sur la société à hauteur de 53 %. Cugy en tant qu'actionnaire possède aujourd'hui le 0.09 % des actions CVE soit 980 sur 1140000. Pour garder ce pourcentage, nous devrions souscrire 365 actions complémentaires. A titre uniquement d'illustration cela correspondrait à un investissement de Fr. 469'025.-- au prix moyen 2005 de Fr. 1285.-- par action. Nous serons

avertis d'une augmentation de capital si elle est réellement nécessaire et pourrions nous prononcer sur l'opportunité de souscrire à ce moment là.

Pour terminer, nous vous informons que le dividende pour l'exercice 2005 est de Fr. 15.-- brut par action ce qui représente une somme de Fr. 14'700.-- que Cugy encaissera, sous déduction de l'impôt anticipé, prochainement.

6. BATIMENTS COMMUNAUX (José Rohrer)

Ancienne Forge

L'établissement cantonal d'assurance contre les incendies a confirmé la prise en charge de l'ensemble des dégâts liés à l'incident survenu le 23 mars 2006 et dont le montant s'est élevé à fr. 4'211.85. Nous soulignons l'esprit de collaboration qui a animé l'ECA dans ce dossier qui s'est traduit par un règlement rapide des frais du sinistre.

7. POLICE (José Rohrer)

Convention de collaboration avec la gendarmerie vaudoise

Comme nous avons eu l'occasion de le dire, la sécurité sur notre territoire reste une préoccupation constante de la Municipalité même si le nombre de délits reste faible. Nous avons en conséquence, dans un premier temps, entrepris des discussions avec la gendarmerie afin de formaliser un contrat de prestations précisant les activités à réaliser sur notre territoire.

L'évolution du dossier Police 2000, ainsi que les différentes motions qui ont été déposées, ont encouragé la gendarmerie à formuler un projet plus ambitieux qui vise désormais à regrouper les forces de polices du Mont, de Cheseaux et de Romanel et de desservir, outre les trois communes mentionnées, également Morrens, Jouxens et Cugy. Ce projet est en cours de discussion et avance petit à petit en raison du problème que pose la reprise des effectifs des communes par la gendarmerie cantonale.

Il est intéressant de relever que, quel que soit le mode de commandement des forces de police, le système de convention de prestations reste pertinent.

Il est en effet primordial que les autorités communales puissent déterminer leurs besoins en prestations de proximité, pouvant concrétiser ainsi la contribution que les communes auront à payer.

8. AFFAIRES CULTURELLES (José Rohrer)

Théâtre de la Maison

L'investissement de temps important que la Municipalité a consenti pour élaborer des modalités de collaboration avec le Théâtre de la Maison n'a pas encore abouti à la signature de la nouvelle convention. Le plan de financement des arriérés de la saison 2004/2005 n'étant pas respecté, la Municipalité a été contrainte de rappeler les termes de la collaboration qui la lie avec le Théâtre de la Maison.

Théâtre du Jorat

Le Théâtre du Jorat fêtera en 2008 son centième anniversaire. La Municipalité, après avoir reçu l'accord de la commission des finances, a pris la décision de participer, à hauteur de Fr. 3'500.—, aux travaux d'entretien nécessaires à la préservation de ce patrimoine culturel cantonal. Une plaquette de bois apposée sur le Théâtre mentionnera la participation de notre commune au côté des autres donateurs.

Fête du 1er août

Conformément au souhait d'une partie de la population, la Municipalité a pris l'option de célébrer le 1er août 2005 la journée officielle de la fête nationale. Le concept de la fête est en

cours d'élaboration sous l'égide de l'USL. La Municipalité a d'ores et déjà pris la décision de participer à la couverture des frais de cette journée à hauteur de Fr. 5'600. –.

9. DOMAINES (Daniel Bally)

La régénération du terrain de football a commencé aujourd'hui.

Ce travail de remise en état du terrain sur le Billard est effectué tous les deux ans et le coût de cette opération est prévu au budget.

C'est l'entreprise spécialisée Terrasport SA qui a été mandatée.

Le Football Club de Cugy fêtera ses 40 ans d'existence par une manifestation organisée les 7, 8 et 9 juillet 2006. A cette occasion, un match de gala opposera, le vendredi 07 juillet, Lausanne-Sport au Neuchâtel-Xamax.

10. ROUTES (Gilles Renaud)

Véhicules

Le transporteur REFORM Muli T9 dont l'achat a été accepté par le Conseil communal le 15 décembre 2005 sera livré à fin juin 2006, d'où un retard de deux mois par rapport à la date fixée dans l'offre de la maison REFORM.

Panneaux de « Bienvenue »

Les trois panneaux de « Bienvenue », cités dans les communications municipales lors de la séance du Conseil communal du 6 avril 2006, ont été posés aux endroits prévus. Portés au budget 2005 et livrés en fin d'année, ils n'ont pu être installés qu'une fois le sol dégelé.

Les mâts supportant les panneaux ne correspondant pas à notre commande, ils ont dû être remplacés, de même que les lettres et les mots prévus....

C'est ainsi que ces panneaux ont tardé à être complètement opérationnels.

Les sociétés et institutions susceptibles d'annoncer une manifestation ont reçu le règlement d'utilisation de ces panneaux.

Centre commercial

Les aménagements routiers au droit du Centre commercial ont été adjugés, lors de la séance de Municipalité du 15 mai 2006, à la société Laurent Membrez SA, pour le génie civil, et à la société ACET SA, pour la signalisation lumineuse.

Nous en avons ainsi terminé avec les communications que la Municipalité désirait vous donner ce soir et nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Le secrétaire:

R. Bron

J.-M. Goumaz